

Programme de formation :

TRAVAILLER EN SÉCURITÉ SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE

Public : Salarié.e.s des exploitations agricoles de grande couronne francilienne (Eventuellement : non salarié.e.s agricoles).

Adaptation de la formation possible aux salarié.e.s porteur de handicap (voir l'[accessibilité aux personnes handicapées](#))

Nombre de participant : de minimum 4 à maximum 10 personnes

Nombre d'heure : 14 heures consécutives (2 jours)

Prérequis :

- Être salarié.e. d'une exploitation (ou entreprise) agricole relevant de l'OPCO OCAPIAT
- Expression et compréhension de la langue française (source : grille européenne A2)

Objectifs :

Sensibiliser les salarié.e.s agricoles aux dangers inhérents à leurs situations de travail et aux matériels utilisés dans les exploitations.

Savoir repérer les principaux risques pour sa santé, et pouvoir dialoguer avec son employeur pour envisager des mesures adaptées à sa protection et à la prévention.

Contenu :

Présentation du formateur et des participant.e.s

- Jour 1 : Théorie : les déterminants de la santé et de la santé au travail, les AT-MP (coûts et conséquences), la prévention (cadre légal et pratiques au quotidien). L'homme au travail. - Quels sont les différents types d'exposition et de risques au sein des exploitations ? Travail individualisé d'analyse de son environnement (et ses risques)
- Jour 2 : Debrief travail individuel (en sous-groupe)

Focus sur : les TMS, les risques de chutes (dont de hauteur), d'écrasement, chimique, liés aux machines, aux bruits et aux poussières, aux travaux en extérieur, aux zoonoses, au risque routier, aux risques de consommations (tabac, alcool, stupéfiants)

Méthodes pédagogiques :

En alternance : apports théoriques, études de cas (échanges en sous-groupe) et démonstrations pratiques (corps humain), travail individualisé / personnalisé sur son propre environnement de travail.

Utilisation de supports INRS et issus de la MSA (Cf. SSA MSA)

Intervenant :

Formateur SST, habilité par l'INRS

Suivi / évaluation :

- Une fiche d'évaluation sera délivrée avant et après la formation.
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Prix :

Sur devis. Pour nous contacter : contact@msa-services.idf.fr

Pour plus d'informations des [ressources](#) sont accessibles sur notre site internet.

MSA Services Ile-de-France : 131 av. Paul Vaillant-Couturier – 94250 Gentilly – 01.49.85.49.68

Mail : contact@msa-services.idf.fr

SIRET : 492 036 959 00020 – N° D.A (OF) : 11 94 08 204 94 – INRS : 948042/2016/SST-01/O/CN